****

## **Modalités d’inscription dans l'académie d'Aix-Marseille – 2018 – 2019**

**Les écoles** transmettront à leur IEN de circonscription une fiche de présentation ci-jointe du projet avec un lien vers une courte vidéo. L'IEN transmettra le dossier et le lien à isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr.

**Les collèges et lycées** transmettront une fiche de présentation (ci-jointe) du projet et le lien avec une courte vidéo à :

* l'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral : sandrine.petrali@ac-aix-marseille.fr
* La Responsable du domaine Musique à la DAAC :   isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

|  |
| --- |
| * l'académie ou, le cas échéant, le pays concerné ; Aix-Marseille
 |
| * le nom de la chorale si elle en a un ; Les voix des étoiles
 |
| * le nom et l'adresse complets de l'école ou de l'établissement : circonscription Marseille 10 et Marseille 11, école Rose Val Plan, Rose Lagarde, Saint-Jérôme Les Lilas, Saint-Jérôme village, Robert Debré, Croix rouge campagne
 |
| * l'effectif du chœur ; trois concerts de 100 élèves = 300 élèves
 |
| * le cadre du projet ; Rencontres chantées départementales dans le cadre du Plan des arts « Tisser des liens » : Les voix des étoiles», en partenariat avec la mairie du 13-14
 |
| * le programme musical précis ; les chansons de répertoire départemental « Tisser des liens »
 |
| * le nom du chef de chœur / directeur artistique / professeur ; Patricia CEFAI, conseillère pédagogique en éducation musicale
 |
| * le type d'accompagnement musical le cas échéant ;
* Trois musiciens professionnels
 |
| * la durée totale du programme musical du concert d'une part, et de la vidéo d'autre part ;
* 40 minutes – 4’22
 |
| * l'url de la vidéo publiée sur la plateforme choisie :
* <https://vimeo.com/346097454>
 |

**Merci de conserver le format word du tableau ci-dessous**